



**NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr.: Limitée

AW2/CRVS/95/20
18 Novembre 1995

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ATELIER AFRICAIN SUR LES STRATEGIES VISANT A ACCELERER L'AMELIORATION
DES SYSTEMES D'ETABLISSEMENT DES STATISTIQUES DE L'ETAT CIVIL
ET D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ETAT CIVIL
RABAT, MAROC, DU 4 AU 8 DECEMBRE 1995**

**DIVISION DE STATISTIQUE
NATIONS UNIES**

**COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE**

**DIRECTION DE LA STATISTIQUE
MAROC**

**DIFFERENTES APPROCHES DE L'EVALUATION DU TAUX DE
COUVERTURE DE L'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ETAT CIVIL**

PAR

L' EQUIPE D'APPUI DU FNUAP/ADDIS ABABA

RESUME

Ce document intitulé "Différentes approches de l'évaluation du taux de couverture de l'enregistrement des faits d'état civil" explique que les événements couverts dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil étaient les naissances vivantes, les décès, les décès intra-utérins, les mariages, les divorces, les annulations de mariage, les séparations de corps, les adoptions, les légitimations et les reconnaissances de parenté. Toutefois, compte tenu des difficultés bien connues liées à l'enregistrement de chaque catégorie des faits d'état civil et de l'insuffisance des ressources, la priorité est donnée à l'enregistrement des naissances vivantes et des décès dans tout programme en faveur de la mise en place ou de l'amélioration d'un système d'enregistrement des faits d'état civil dans la région Afrique. Le document se limite donc aux questions relatives à ces deux catégories de faits d'état civil.

Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, comme d'autres grands systèmes de collecte de données tels que les recensements et les enquêtes par sondage, donnaient lieu à des erreurs de types divers pouvant être classées en deux grands groupes, à savoir les erreurs de couverture et les erreurs de contenu. La nécessité de déterminer l'importance des erreurs, leurs types et leurs sources dans tout système de collecte de données est soulignée. A cet égard, il conviendrait de prévoir un programme d'évaluation faisant partie intégrante d'un système d'enregistrement des faits d'état civil.

Il existait deux grandes approches pour l'évaluation des erreurs de couverture dans un système d'enregistrement des faits d'état civil, à savoir une méthode directe et une méthode indirecte. Le document précise les différentes techniques mises au point au cours des années pour ces deux approches, les avantages et les inconvénients, les hypothèses et les types de données nécessaires, ainsi que les applications.

En ce qui concerne la responsabilité de l'évaluation de la couverture d'un système d'enregistrement des faits d'état civil, elle devait être correctement répartie et partagée entre l'organisme chargé de l'état civil et le bureau de statistique national.